

Taxe d'aménagement

COMMUNES	Taux Global	Sect. N°1	Sect. N°2	Sect. N°3	Sec. N°4	Sect. N°5	Sect. N°6	Exonération locaux Habitation aidés hors PLAI	Exonération pour Financement PTZ	Exonération sur locaux à usage industriel Et artisanal	Exonération commerce de Détail (-400 m²)	Exonération sur Immeuble classé Ou inscrit	Exonération surfaces annexes à usage de stationnement des locaux habitation aidés hors PLAI et ne bénéficiant pas de l'exo totale	Exonération des surfaces des locaux annexes à usage de stationnement des immeubles autres que d'habitations individuelles	Abri de jardin Soumis à DP	Maisons de santé sous maîtrise d'ouvrage communale
Berfay	1,50%							100,00%	50,00%	100,00%	100,00%				100,00%	
Bessé-sur-Braye	1,50%															
La Chapelle-Huon	1,00%									100,00%						
Cogners	1,00%															
Conflans-sur-Anille	1,00%															
Dollon	2,00%															
Écorpain	1,00%															
Val d'Etangson (Évaillé)	1,00%															
Lavaré	2,00%															
Marolles-lès-Saint Calais	1,00%							100,00%	50,00%	100,00%	100,00%					
Montaillé	1,00%							100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%				
Rahay	1,00 %															
Saint-Calais	1,00%									50,00%	50,00%				50,00%	
Sainte-Cérotte	1,00%															
Saint-Gervais-de Vic	1,00%							100,00%	50,00%	100,00%	100,00%	100,00%				
Val d'Etangson (Sainte-Osmane)	1,00%															
Semur-en-Vallon	1,00%															
Valennes	2,00%															
Vancé	1,00%															
Vibraye	1,00%									50,00%	50,00%				100,00%	

PVR

COMMUNES	Prix	Localisation
Lavaré	3,70 € /m²	La route de Saint Maixent rue de l'Aumônerie